



5, rue de Charonne
75011 Paris
Tél. 01 47 00 55 34
ithaque@wanadoo.fr
www.ithaque-
consultants.com

Les intervenants artistiques des arts vivants dans la branche animation

Musique-danse-cirque-théâtre

Un état des lieux Emploi-formation

Etude réalisée par Rémi Debeauvais

Observatoire des métiers de la branche animation

Avril 2012

Table des matières

INTRODUCTION	2
Objectifs et contexte de l'étude	2
Méthodologie	2
1. LE RECENSEMENT DES ENTREPRISES ET DES SALARIES INTERVENANTS ARTISQUES	3
1.1 La méthodologie utilisée pour le recensement	3
1.2 La Typologie des entreprises concernées	4
1.3 Les actions de formation réalisées	5
Les données Uniformation	6
Entreprises et actions de formation	6
Profil des formés	7
Type de formation par volet	9
Les domaines de formation	11
2. LES ENQUETES AUPRES DES ENTREPRISES	13
2.1 La méthodologie	13
L'enquête directe	13
L'enquête élargie	13
2.2 Les résultats	14
Le profil général des entreprises enquêtées	14
Les activités artistiques des entreprises répondantes	14
Les titres ou diplômes des intervenants	20
Le profil des salariés recrutés	22
3. L'ENQUETE AUPRES DES SALARIES	24
3.1 La méthodologie	25
3.2 Les résultats	26
Le profil des répondants	26
La formation professionnelle et les répondants	28
Les conditions d'emploi	31
SYNTHESE DE L'ETUDE	36
›Les entreprises	36
›Les intervenants artistiques	36
›L'état des lieux et les besoins de formation identifiés	37
ANNEXES	

INTRODUCTION

Objectifs et contexte de l'étude

L'étude vise à produire un état des lieux sur l'emploi et la formation des intervenants artistiques dans le domaine des arts vivants (musique, danse, cirque, théâtre) dans la branche animation.

- Combien sont-ils ? Quelles sont les entreprises de la branche qui pratiquent ces activités ?
- Quel est le profil des intervenants, notamment, leur formation et leur expérience professionnelle ?
- Quels sont les besoins de formation exprimés tant par les employeurs que par les intervenants eux-mêmes ?

In fine l'étude doit apporter des éléments de constat et des pistes pour aider la CPNEF et les partenaires de la branche à définir des orientations en matière de formation.

Méthodologie

Une première étape visait à **identifier les entreprises et les emplois concernés** par ces activités et à estimer leur poids dans l'ensemble de la branche animation.

Dans un second temps, **des enquêtes directes** ont été menées auprès de quelques structures pratiquant ces activités. 15 entreprises ont été rencontrées. Des entretiens ont également été réalisés auprès de partenaires institutionnels (fédérations de danse notamment).

Dans un troisième temps, **2 enquêtes élargies** ont été réalisées :

- L'une auprès de l'ensemble des entreprises pratiquant ces activités à partir du fichier d'Unifformation. L'enquête s'est déroulée via internet et par courrier ;
- L'autre auprès des intervenants artistiques eux-mêmes contactés au travers de leurs employeurs.

Des propositions sont formulées à la fin de l'étude en direction de la CPNEF pour aider la branche à répondre aux besoins de formation et/ou de certification identifiés par l'état des lieux.

1. LE RECENSEMENT DES ENTREPRISES ET DES SALARIES INTERVENANTS ARTISTIQUES

1.1 LA METHODOLOGIE UTILISEE POUR LE RECENSEMENT

Il n'existe pas de recensement spécifiquement centré sur les seules activités artistiques retenues pour l'étude (arts vivant à l'exclusion des activités d'arts plastiques).

Un premier travail de repérage du nombre d'entreprise a été mené à partir :

- Du fichier d'Uniformation 2011 des adhérents de la branche (11 500 entités cotisantes) .
- **Du fichier des animateurs ayant suivi une action de formation entre 2006 et 2010**, en ne retenant que les animateurs identifiés comme animateurs "pratiques artistiques".

<p>Ce travail a abouti à identifier près de 1 900 entreprises de la branche sur 11 500 qui sont susceptibles de mettre en œuvre des activités de pratiques artistiques centrées sur le spectacle vivant soit environ 16% du total des entreprises de la branche.</p>
--

Ce chiffre ne peut évidemment être considéré comme exhaustif puisque fondé sur une recherche empirique à partir de plusieurs critères :

- Intitulés des **raisons Sociales des entreprises** : ont été retenus tous les termes évoquant les genres artistiques concernés (danse, musique, cirque, théâtre).
- Intitulés **des emplois et de formation** : ont été retenus dans la base de données "actions de formation", tous les intitulés indiquant qu'il s'agit bien d'un salarié intervenant dans une de ces disciplines et/ou d'un salarié ayant suivi une formation s'adressant aux intervenants de ces pratiques artistiques.

A cette première sélection fondée sur la sémantique associée aux activités artistiques, ont été ajoutées :

- Toutes les associations gestionnaires des centres culturels et d'animation de la ville de Paris.
- Toutes les associations de type centres culturels, MJC/MPT et leur fédération etc... qui peuvent être considérées comme faisant partie du champ dans leur intégralité. D'autres structures du même type pourraient également être ajoutées (Amicales Laïques, certaines Fédérations, etc.. mais pas dans leur intégralité.

Les résultats détaillés de ce premier travail de recensement figure dans les tableaux ci-après concernant :

- La typologie des entreprises concernées ;
- Les actions de formation réalisées par ces entreprises.

1.2 LA TYPOLOGIE DES ENTREPRISES CONCERNEES

Étiquettes de lignes	Nb entreprises	Effectif au 31/12	ETP
Associations culturelles spécialisées "arts vivants"	1137	9742	3792
Association musique	394	3673	1534
Association danse	250	553	255
Association théâtre	12	49	21
Association cirque	25	135	91
Ecole de musique	351	4375	1325
Ecole de danse	46	124	56
Ecole de cirque	15	69	53
Conservatoire musique et/ou danse	10	186	113
Groupement employeur enseignement musical	1	388	128
Fédération musique/danse	8	41	16
ADDIM, ADIAM, etc...	25	149	200
Associations culturelles "généralistes"	721	13565	6482
Fédérations dépt ou Rég. MJC	34	834	1240
MJC/MPT	58	961	383
MPT	69	1376	532
MJC	508	9826	3909
Office municipal culturel	5	26	21
Diverses associations "généralistes" ¹	47	542	396
Total général	1858	23307	10274

Source : base de données Uniformation – Traitement Ithaque

On note qu'un peu plus de 60% des associations repérées sont spécialisées, les 40% restants appartenant à la catégorie des associations à vocation culturelle.

La méthode de recensement pour cette dernière catégorie étant empirique, nous pensons qu'elle est sous-évaluée. Leur part est plus probablement située en 40% et 50%.

Le chiffrage des emplois, en ETP ou en effectif physique pour les structures spécialisées est d'environ 10 000 salariés (effectifs au 31/12) pour près de 3 800 ETP soit **8,5 salariés effectifs physiques**, correspondant à **3,1 ETP** par association employeur. La Masse salariale globale est de 86 M d'€.

Les associations "spécialisées" ont également un ratio effectif physique / effectif à Temps Plein de 2,7 qui est nettement supérieur à celui des généralistes (ratio= 2), signe d'une dispersion du volume d'emploi sur un nombre important d'intervenants en fonction des disciplines artistiques concernées.

L'analyse par **types de structures** fait ressortir plusieurs caractéristiques :

- **Le réseau des MJC/MPT** est, par construction, (toutes les associations du réseau ont été retenues dans l'inventaire) fortement présent. Cependant, si toutes les structures sont concernées par les arts vivants, ceux-ci ne sont pas leurs seules activités artistiques.
- **Dans les associations et réseaux spécialisés**, on note la prédominance de la musique (sous forme d'écoles ou d'associations musicales), devant la danse ou le cirque. Une quinzaine de conservatoires avec un statut associatif ont été recensés.

¹ - Ces dernières figurent dans cet inventaire car elles apparaissent dans le fichier des formations (entreprises ayant des animateurs/intervenants artistiques en formation entre 2006 et 2010).

Remarque : toutes les associations n'ont pas pour objet principal **l'enseignement** de la musique ou de la danse et n'emploient donc pas nécessairement des intervenants musique, danse ou cirque... Certaines peuvent avoir pour objet la promotion, la coordination ou le développement de ces activités et non l'enseignement stricto sensu.

La taille des associations "spécialisées"

Étiquettes de lignes	Moins de 5 salariés	6 -10 salariés	10-19 salariés	20 et plus	Total général
ADDIM, ADIAM,...	19%	25%	56%	0%	100%
Association cirque	24%	28%	30%	17%	100%
Association danse	70%	20%	10%	0%	100%
Association musique	7%	19%	35%	39%	100%
Association théâtre	24%	45%	31%	0%	100%
Conservatoire musique et/ou danse	0%	4%	31%	65%	100%
Ecole de cirque	42%	19%	0%	39%	100%
Ecole de danse	61%	25%	14%	0%	100%
Ecole de musique	4%	15%	37%	43%	100%
Fédération musique/danse	22%	0%	0%	78%	100%
Groupement employeur enseignement musical	0%	0%	0%	100%	100%
Total général	10%	17%	33%	40%	100%

*Source : Uniformation – traitement Ithaque
En foncé figurent les tranches les plus élevées pour chaque type de structures*

- Les plus petites associations (moins de 5 salariés) sont très majoritaires dans les associations et écoles spécialisées "danse" ;
- les entreprises de 6 à 10 salariés dominent dans les associations spécialisées "théâtre" ;
- les associations spécialisées "musique" ainsi que les conservatoires et les Fédérations sont de taille plus importante (10-19 et pour certaines plus de 20 salariés).

• **Les principaux employeurs "spécialisés" (> 20 salariés)**

Les quelques associations spécialisées qui regroupent plus de 20 salariés (effectifs physiques) sont listées ci-dessous :

- La fédération des centres musicaux ruraux de France : 179 salariés
- Le Groupement Employeur Enseignement Musical (GEEM Haut-Rhin) : 128
- Cité de la musique de Marseille : 75
- Musique et danse Loire Atlantique : 32
- ADL PACA Corse : 30
- Domaine musiques : 26
- Vacances musicales sans frontières : 21
- Spectacle vivant en Bretagne : 24
- Plusieurs gros conservatoires (sous forme associative) de la région parisienne (Saint Cloud, la Garenne Colombes, Poissy, Épinay, Velizy, Boulogne...) : entre 20 et 30 salariés.

Elles sont toutes dans le domaine de la musique. On note l'absence d'associations ou d'écoles danse, cirque théâtre de plus de 20 salariés.

1.3 LES ACTIONS DE FORMATION REALISEES

Les données Unifformation

Les données ont été extraites d'un fichier Unifformation comprenant **l'ensemble des animateurs de la branche ayant suivi une action de formation** entre 2006 et 2010 (plan, CIF, Professionnalisation)².

Dans un premier temps les salariés appartenant aux activités artistiques de la branche ont été identifiés à partir de leur **libellé d'emploi** : nous avons retenu tous les intitulés se rapportant aux activités artistiques de la musique, de la danse, du théâtre et du cirque ainsi que les *professeurs* et *animateurs techniciens*.

Grâce au libellé de l'action de formation, nous avons pu également repérer parmi les professeurs et animateurs techniciens ceux qui rentrent effectivement dans le cadre des activités artistiques de la branche de l'animation.

Entreprises et actions de formation

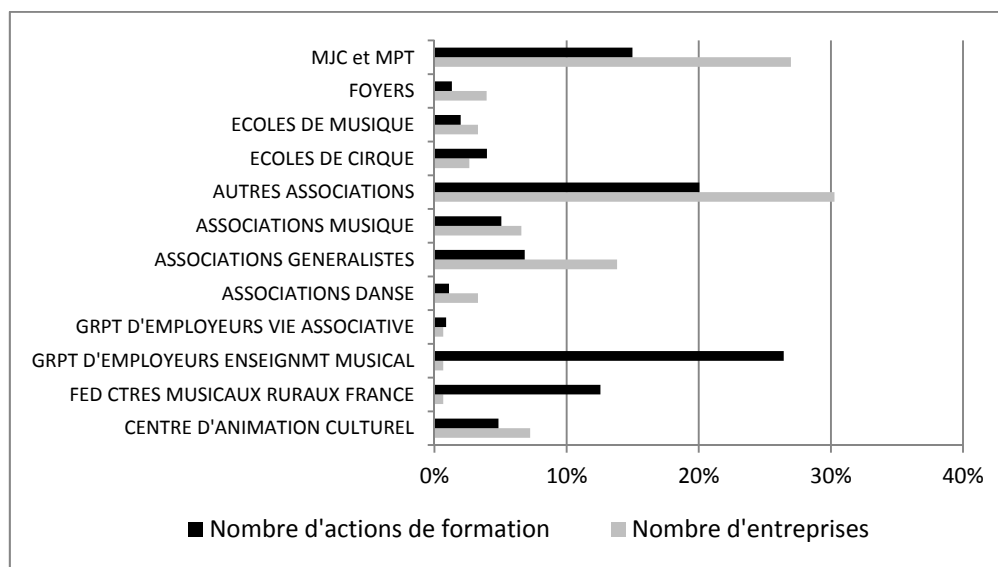
Sur la base de ces critères, ont été identifiés : **360 salariés** travaillant dans **152 entreprises**, et ayant suivi **454 actions de formation**.

Cet échantillon ne peut être considéré comme représentatif de l'ensemble de la population concernée (tous les animateurs et/ou professeurs de la branche), mais il est sans doute représentatif des intervenants salariés ayant bénéficié d'une action de formation financée par la branche. On peut cependant considérer que le nombre réel d'intervenants artistiques ayant suivi une action de formation est en réalité plus élevé en raison de la méthode de recensement utilisée³.

De nombreuses variables concernant ces individus sont intéressantes à exploiter :

- Leur profil socio-démographique (*âge, sexe, etc*) ;
- Le type d'action de formation qu'ils ont suivi ;
- Le type d'entreprise qui les emploie.

Répartition des entreprises et des actions de formation par types d'entité



² - Fichier extrait pour les besoins de l'étude CPNO sur la mobilité et les parcours professionnels des animateurs.

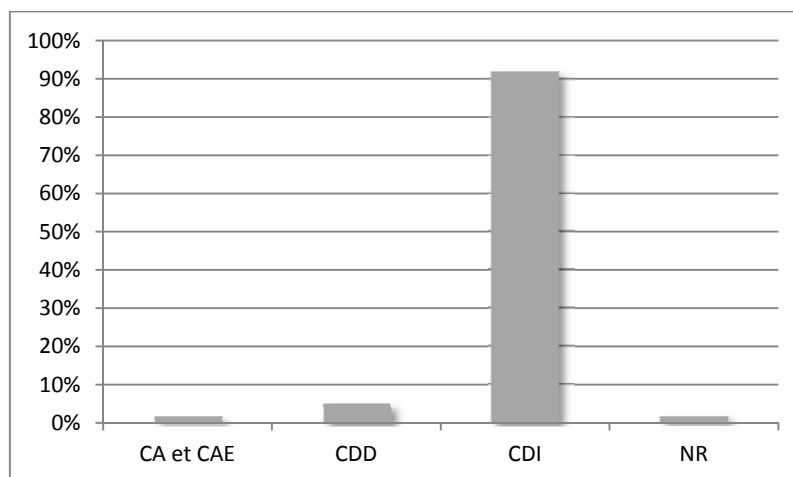
³ - L'intitulé du métier détaillé dans la base d'Unifformation, variable qui n'est pas systématiquement renseignée et par ailleurs non harmonisée.

4 types de structures concentrent une grande part des actions de formation :

- Le Groupement d'Employeurs de l'Enseignement Musical (Alsace,) qui regroupe 120 écoles de musique et revendiquant 700 intervenants (pour 50 ETP). Il représente 26% des actions de formation soit 120 environ) ;
- Les autres associations (pas d'identification du type de structure) ;
- Les MJC et MPT⁴ ;
- La Fédération des Centres Musicaux Ruraux.

Profil des formés

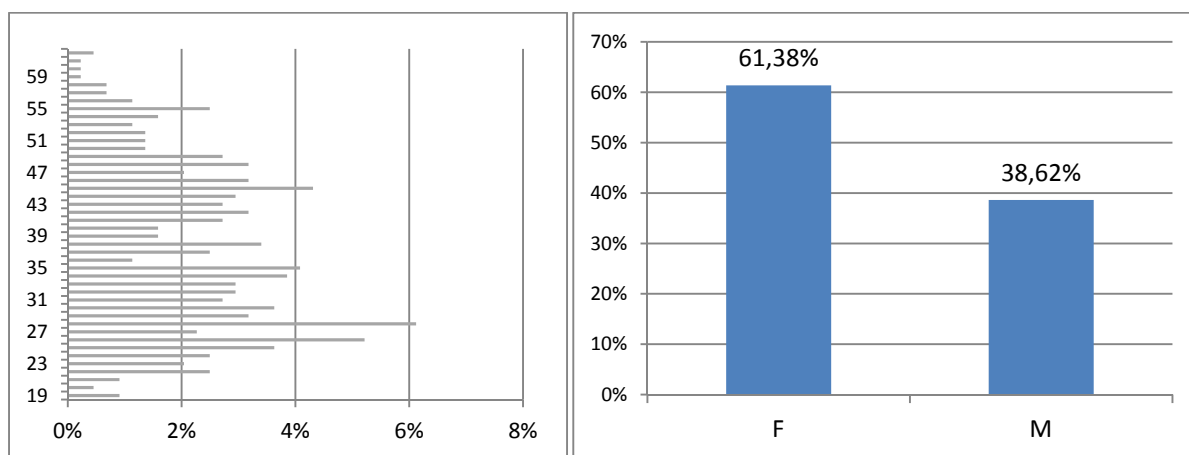
Répartition des effectifs par types de contrat



Sources des données : Uniformation

Plus de 90% des salariés identifiés ayant suivi une action de formation sont sous contrat CDI. Attention : le taux de CDI est nécessairement plus fort pour les salariés en formation, critère qui est structurel dans notre échantillon.

Pyramide d'âges et répartition des effectifs par genre



Sources des données : Uniformation

Un tiers des salariés ayant suivi une action de formation a moins de 30 ans.

- Après 30 ans le nombre de départs en formation baisse pour augmenter à nouveau entre 45 et 50 ans.

⁴ - Rappel : seuls les intervenants "pratiques artistiques" des MJC/MPT ont été retenus dans ce traitement et non tous les salariés de ces structures

- Au total, 41% des salariés ont plus de 40 ans.

Ce profil d'âge est donc différent de celui des animateurs artistiques tel qu'il ressort des études de l'Observatoire. La moyenne d'âge des intervenants artistiques (37 ans) est plus élevée que celle des autres animateurs (29 ans).

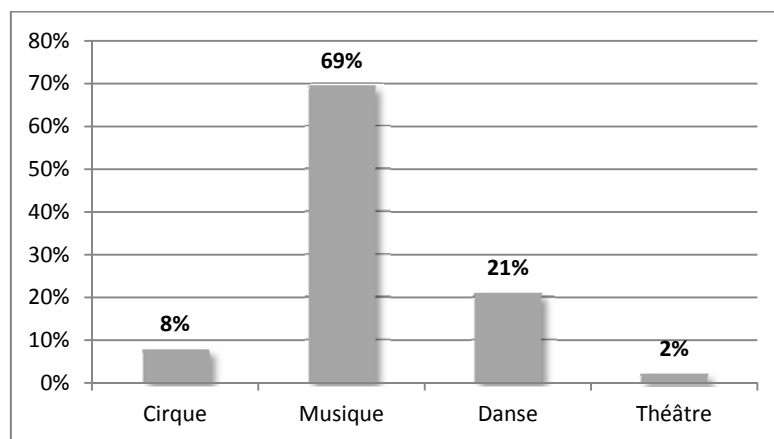
Les actions de formation concernent à 63% des femmes. Le taux de féminisation des intervenants est un peu plus faible que celui de la branche (70% toutes activités confondues pour la branche de l'animation).

En ce qui concerne la répartition des effectifs par activité artistique, le recodage que nous avons opéré à partir des intitulés d'emplois donne le résultat suivant :

Répartition des effectifs par activités artistiques

Intitulé emploi⁵	Nb de salariés
Animateur musique	43
AT musique	28
AT/professeur de musique	176
Animateur danse	58
AT danse	16
Animateur théâtre	6
AT théâtre	1
Animateur cirque	26
AT cirque	1
NR	5
Total général	360

- **Le regroupement par discipline artistique montre la forte domination de la musique**



Sources des données : Uniformation

- 69% des salariés parti en formation ont une activité se rapportant à la musique ;
- 20% à la danse ;
- 8% au cirque ;
- 2% au théâtre.

⁵ - La distinction entre Animateur Technicien et Professeur a été conservée lorsqu'elle est indiquée. Mais une partie des emplois sont indiqués comme "AT/Professeur". La distinction animateur, Animateur technicien, Professeur ne paraît pas fiable dans le fichier des actions de formation. Nous ne garderons que la répartition par discipline.

Type de formation par volet

Le classement **par type de formation** a été reconstitué à partir de l'intitulé et de la durée de la formation en distinguant 3 types :

- Les formations **diplômantes** (DE, DUMI, ainsi que celles situées hors champ des pratiques artistiques) ;
- Les formations de **perfectionnement** (technique instrumentale, stages pratiques, informatique musicale, ...) ;
- Les stages de **pédagogie** (pratique en maternelle, intervenir en hospital, enseigner l'improvisation....) ;
- Les stages classés en **divers** (informatique, management, AFPS, ...) ;
- Les stages de **VAE**.

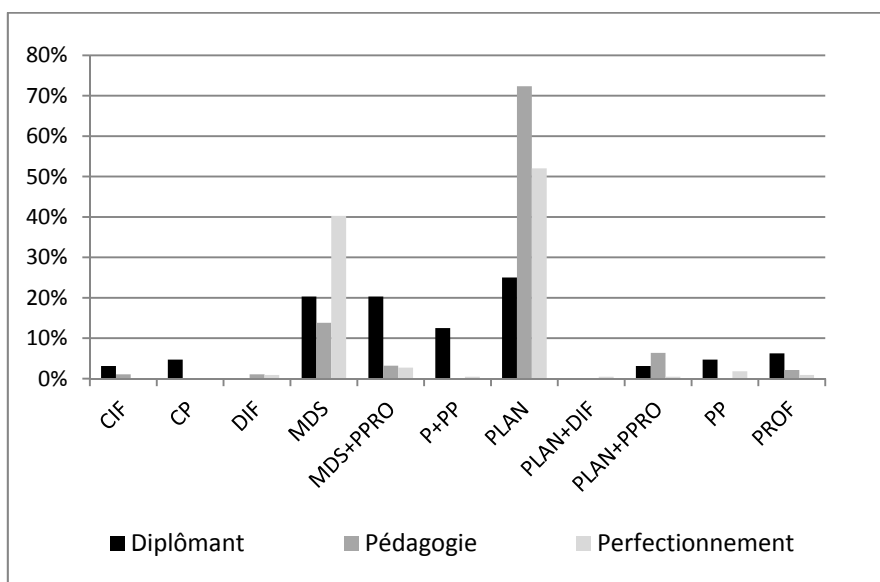
Le classement des formations selon ces critères est le suivant ⁶:

Répartition des différents types de formation par volets⁷

Volet de formation	Diplômant	Pédagogie	Perfectionnement	Divers	VAE	Total général
CIF	2	1				3
CP	3					3
DIF		1	3	1		5
MDS	14	14	92	6	2	128
MDS+PPRO	13	3	6	2		24
P+PP	8		1	1		10
PLAN	18	76	132	3	3	232
PLAN+DIF			1			1
PLAN+PPRO	2	6	1			9
Période de Pro	3		4	1		8
Contrat de Pro	4	2	1	1		8
Total général	67	103	241	15	5	431

Source : Uniformation- traitement Ithaque

Répartition des différents types de formation par volets



⁶ Les volets sont indiqués tels qu'ils apparaissent dans la base d'Uniformation

⁷ - Le pourcentage est calculé sur chaque type d'action (72% des actions les différents types de formation ont été agrégés suivant les libellés de formation tels qu'ils apparaissent dans le fichier Uniformation).

Sources des données : Uniformation- Traitement Ithaque

Lecture : 72% des formations dans le domaine de la pédagogie se font sur le volet "plan de formation" et 12% sur le volet "MDS" (Plan moins de 10 salariés)

Au global, le plan de formation, seul ou combiné avec la professionnalisation, est le cadre principal des actions de formation : 85% des formations de perfectionnement et plus de 90% des actions de formation axées sur la pédagogie.

Les formations diplômantes (67 salariés concernés, soit 15% des salariés formés) ont un financement plus diversifié (PRO et plan souvent combinés) mais dans lequel le plan représente encore une part importante (45%).

On note très peu de dossiers axés sur la VAE et pratiquement pas de CIF.

Durée totale et moyenne en heures par types de formation

Types de formation	Durée totale en heures	Durée moyenne en heures
Diplômante	27522	459
Pédagogie	3829	37
Perfectionnement	7005	40

Sources des données : Uniformation

- **Les formations diplômantes**

Les formations diplômantes totalisent le plus grand nombre d'heures avec une durée moyenne de **459** heures.

Les formations liées à la pédagogie et au perfectionnement ont des durées moyennes quasiment semblables (respectivement de 37 et 40 heures) ; les formations liées au perfectionnement ont un volume total d'heures plus élevé du fait d'un nombre plus important d'actions de formation.

Le détail des formations diplômantes

Étiquettes de lignes	Nombre d'actions	Somme des durées en heures
BIAC	2	120
BISAC CIRQUE ADAPTE	1	60
BPJEPS ACTIVITE DU CIRQUE	14	10296
BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS	5	3874
CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF	1	104
DE DANSE	12	6257
DE MUSIQUE	16	3937
DUMI	5	2114
Total général	56	26761

Sources des données : Uniformation

On notera qu'une partie de ces formations sont situées hors du domaine artistique (BPJEPS loisirs tous publics, CQP animateur sportif...). Elles sont liées sans doute à des parcours de reconversion hors du champ des pratiques artistiques.

Les deux principales formations diplômantes sont assez logiquement les DE musique et danse ainsi que le BPJEPS activités du cirque avec respectivement 15 et 14 actions de formation. Les deux DE comptabilisent un total de 9746 heures sur l'ensemble des actions avec une durée moyenne de 487 heures.

Si les DE musique et danse complets font normalement 1000 heures, la durée moyenne plus faible enregistrée dans le fichier Uniformation est certainement due à une prise en charge partielle.

Les BPJEPS activités du cirque comptabilisent 10 296 heures de formation pour 14 actions avec une durée moyenne de 735 heures. Rappelons que la durée minimale en centre de formation est de 600 heures pour ce diplôme.

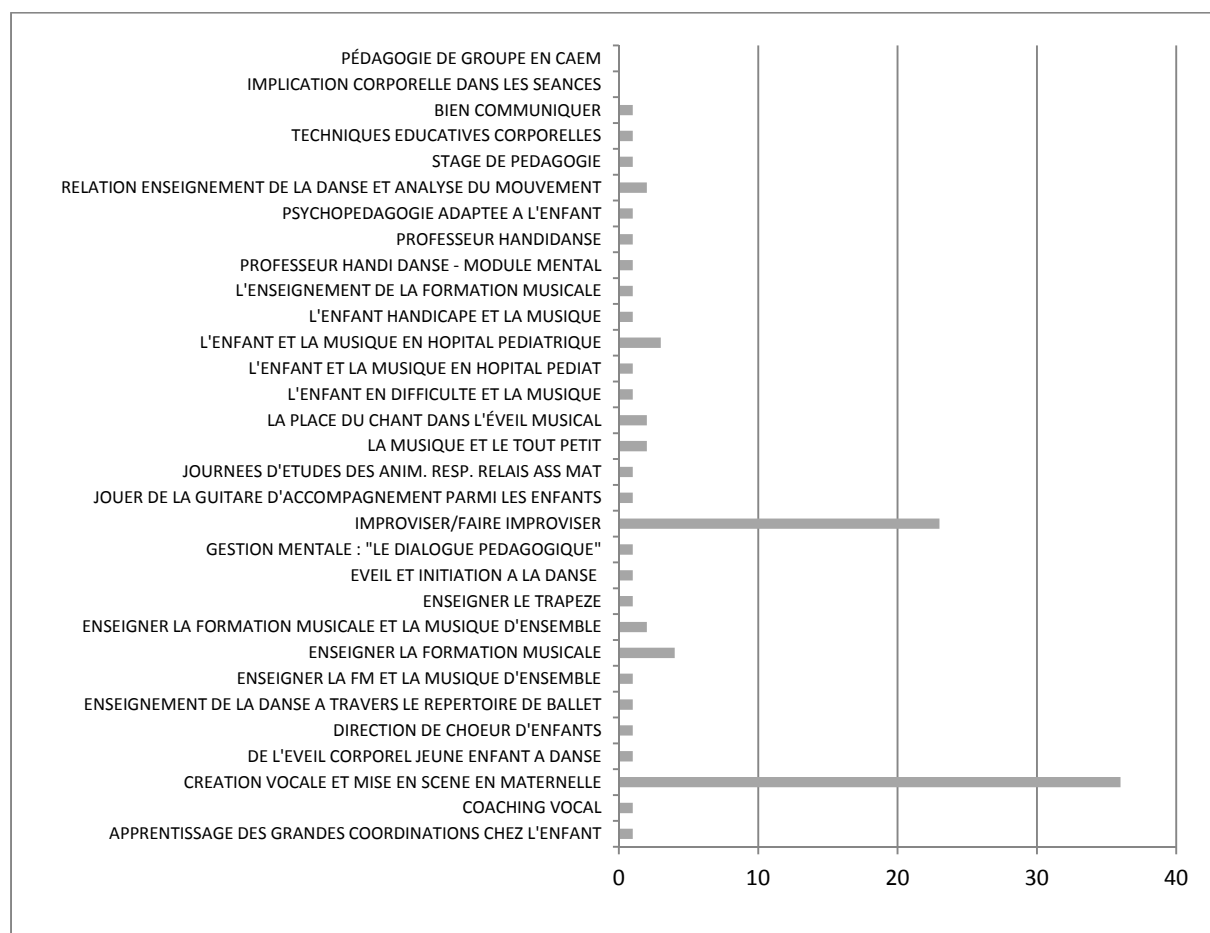
Après les DE musique et danse et le BPJEPS activités du cirque, on retrouve par ordre d'importance (en termes d'actions de formation) le BISAC cirque adapté.

Le DUMI concerne un nombre assez faible de salariés formés.

Les domaines de formation

On retiendra deux principaux domaines de formation spécifiques à l'intervention dans les pratiques artistiques: les formations axées sur la pédagogie et celles axées sur le perfectionnement artistique.

- Les formations axées sur la pédagogie



Sources des données : Uniformation

Les libellés sont assez hétérogènes pour ce type de formation. On retrouve beaucoup de formations sur la psychologie et la pédagogie de l'enfance. La formation « création vocale et mise en scène en maternelle » qui représente le plus grand nombre d'actions concerne des salariés appartenant à la fédération des centres musicaux ruraux.

Même remarque pour le groupement d'employeurs de l'enseignement musical (Alsace) qui a formé un nombre plus important de salariés sur l'enseignement de l'improvisation.

Dans l'ensemble des formations liées à la pédagogie, l'enseignement est de courte durée (moyenne de 37 heures) et prend le plus souvent la forme de stage en formation continue.

- **Les formations axées sur le perfectionnement artistique**

239 formations relèvent de cette catégorie pour un total de 6900 h. Le détail figure en annexe.

On retrouve essentiellement sous cette catégorie les stages et ateliers dispensés. Les formations musicales sont ici beaucoup plus importantes en raison de la sur représentativité des effectifs appartenant au groupement d'employeurs sur l'enseignement musical. La durée des stages de perfectionnement fait entre une dizaine et une cinquantaine d'heures quelle que soit la discipline artistique concernée.

- **Les autres formations**

Nous avons regroupé sous cette catégorie l'ensemble des formations portant sur des domaines autres qu'artistiques ainsi que la VAE et les préparations au concours du CNFPT.

La VAE est très peu développée et vise essentiellement à l'obtention du DE de professeur de musique. Rappelons que la validation des acquis de l'expérience n'est accessible pour ce diplôme seulement pour les personnes attestant d'une durée de 2 ans comme musicien et enseignant salarié. Le candidat doit par ailleurs être titulaire du DEM (Diplôme d'Étude Musicale) ou du DNOP (Diplôme National d'Orientation Professionnelle).

La préparation au concours CNFPT concerne ici des Animateur technicien musique.

2. LES ENQUETES AUPRES DES ENTREPRISES

Nous avons pris le parti de regrouper les résultats des 2 enquêtes menées auprès des employeurs :

- L'enquête directe menée auprès de 15 structures ayant des activités dans le domaine artistique ;
- L'enquête élargie menée auprès de l'ensemble des structures de la branche qui a recueilli 121 réponses.

Les problématiques de ces 2 enquêtes sont en effet identiques : il s'agit de cerner plus précisément le type d'activités artistiques pratiquées (disciplines, publics, indicateurs d'activité...) ainsi que les questions relative à l'emploi et à la formation des intervenants.

2.1 LA METHODOLOGIE DES DEUX ENQUETES EMPLOYEURS

L'enquête directe

Les enquêtes ont été réparties sur la base du travail de recensement de la phase 1, entre « généralistes » et « spécialistes » ont été interviewées :

- 7 associations généralistes à vocation socioculturelle (MJC, MPT, Centres d'animation...);
- 1 tête de réseau d'association musicale ;
- 7 associations culturelles spécialisées : Écoles de musiques associatives, écoles de danse.

L'enquête élargie

L'enquête auprès des employeurs a été menée à partir du fichier Unifformation (entreprises cotisantes en 2011). Elle a été transmise par mail à l'ensemble des entités disposant d'une adresse dans le fichier, soit 6500 (environ 15% d'adresses non valides) Le mail comportait un lien vers le questionnaire en ligne. En l'absence de données certaines sur les structures effectivement concernées par les activités artistiques « arts vivants », le choix a été fait de transmettre l'information à l'ensemble du fichier⁸.

L'information sur l'enquête ainsi que le lien vers le questionnaire d'enquête a également été transmis à différents réseaux de musique, danse et cirque afin qu'ils relaient l'information.

4 relances ont été effectuées entre fin octobre et mi- décembre.

Au total 121 réponses exploitables ont été reçues. Ce chiffre peut être rapporté au nombre total d'entreprises concernées que nous avons estimé en phase 1, soit environ 2000. **Le taux de réponse apparent est de 6%**, ce chiffre est faible compte tenu des relances effectuées et des relais d'information qui ont été utilisés⁹... Il témoigne sans doute d'un faible degré de mobilisation et plus généralement d'une difficulté croissante à mobiliser les entreprises sur ce type d'enquêtes. On notera néanmoins la plus forte motivation à répondre de la part des structures spécialisées (écoles de musique, de cirque, de danse...) comparée à celle des généralistes en (MPT, MJC, maisons de quartier...)¹⁰. L'organisation en réseau a également joué un rôle dans la diffusion du questionnaire. Ceci explique par exemple un bon taux de réponse pour les écoles de cirque, bien structurées et en revanche un faible taux de réponse pour la danse, moins structurée et dispersée sur plusieurs réseaux.

⁸ - Nous avons estimé à environ 2000 structures concernées par ces activités. Repérage à partir du fichier Unifformation 2011 au vu de leur intitulé.

⁹ - les CAIRE d'Unifformation, différentes têtes de réseaux et fédérations...

¹⁰ - Près de la moitié des répondants déclarent que les ateliers artistiques représentent 100 % de l'ensemble de leurs activités.

2.2 LES RESULTATS

La présentation des résultats suit la logique du questionnaire «employeurs ».

Le profil général des entreprises enquêtées

Quel était votre effectif salarié total?

	Eff	%
Non réponse	12	
Moins de 5	26	24%
de 5 à moins de 10	22	20%
de 10 à moins de 20	38	35%
20 et plus	23	21%
Total	121	100%

Quelle est votre effectif en ETP?

	Eff.	%
Non réponse	8	
Moins de 5 salariés	45	40%
De 5 à 9 salariés	43	38%
De 10 à 19 salariés	18	16%
20 salariés et plus	7	6%
Total	121	100%

La taille moyenne est supérieure à celle de la branche en général. La proportion d'entreprises de 5 à 9 ETP en particulier est supérieure à la moyenne.

C'est notamment le cas des écoles de musiques (structures ne proposant que de la musique) qui sont de taille supérieure aux autres structures, et notamment celles de la danse et de cirque, de taille plus petite.

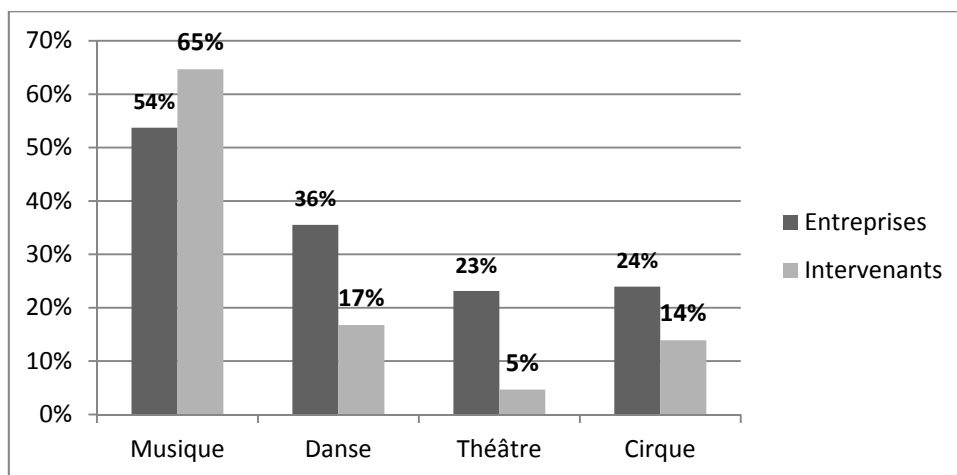
Les activités artistiques des entreprises répondantes

Tableau de synthèse

Dominante artistique	Nb d'entreprises	Taux d'entreprises (sur 121 répondants)	Nb d'intervenants	Nb d'ateliers	NB d'inscrits
Musique	65	54%	664	775	10 059
Danse	43	35,5%	172	414	4 865
Théâtre	28	23%	48	119	3 559
Cirque	29	24%	143	??	4 941
Total	121		1027		

Les activités musicales dominant dans l'échantillon de répondants. Il n'existe pas de données comparables pour l'ensemble de la branche mais l'inventaire réalisé en phase 1 à partir du fichier d'Uniformation indiquait la même tendance.

Les associations proposant les activités danse sont sans doute sous-représentées et celles proposant des activités cirque, sont en revanche sur-représentées du fait de l'appui apporté par la Fédération des écoles de cirque à la diffusion de l'enquête.



- **Des structures qui se répartissent pour moitié entre mono et pluriactivité**

Les activités sont soit exclusives dans le cas des écoles spécialisées (52%), soit multiples, dans le cas d'associations polyvalentes proposant plusieurs disciplines artistiques des arts vivants.

Les écoles spécialisées se répartissent comme suit :

- 32 répondants, soit **1/4 de notre échantillon sont des écoles de musique** ne proposant que cette activité¹¹.
- 11 répondants, soit **9% de notre échantillon sont des écoles de danse** ne propose que cette activité.
- 20 répondants, soit **16% de notre échantillon sont des écoles de cirque** qui ne proposent que cette activité.

En ce qui concerne les structures polyvalentes, on note plusieurs associations d'activité (Cooccurrences) possibles :

- Musique et Danse = 23 structures, soit 19% des répondants
- Musique et Théâtre = 12 structures, soit 10% des répondants
- Musique et Cirque = 5 structures, soit 4% des répondants
- 13 structures proposent à la fois musique, danse et théâtre (10%).
- 2 structures seulement proposent l'ensemble des activités.

Le nombre moyen d'ateliers par structure est élevé pour la musique (12) et pour la danse (10), et moins pour le théâtre (5). Pas de données pour le cirque.

- **Les 3/4 des activités sont organisées sur la base du calendrier scolaire.**

Ces activités sont-elles organisées sur une base permanente ou scolaire ?

	Eff.	%
Non réponse	7	6%
Activité permanente	22	18%
Cycle scolaire	92	76%
Total	121	100%

- C'est pour 80% à 90% des activités musique et danse.
- C'est un peu moins vrai pour le théâtre (1/3 des structures sont sur la base d'un calendrier permanent), et pour le cirque (44% sur un calendrier permanent).

¹¹ - parmi les activités artistiques, car la structure peut par contre proposer d'autres activités hormis les pratiques artistiques arts vivants.

- **Près de la moitié des structures sont inscrites dans un schéma départemental**

Votre structure est-elle inscrite dans le schéma Départemental?

	Eff.	%
Non réponse	6	5%
Oui	51	42%
Non	64	53%
Total	121	100%

42% des répondants déclarent s'inscrire dans le schéma départemental.

- La moitié des structures impliquées dans la musique ;
- Moins d'un quart pour la danse ;
- Un tiers pour le théâtre ;
- 40% pour le cirque.

- **Près de la moitié des structures sont adhérentes à un réseau**

Votre structure est-elle adhérente ou rattachée à un réseau ?

	Eff.	%
Non réponse	5	4%
Oui	53	44%
Non	63	52%
Total	121	100%

44% des répondants se déclarent rattachées à un réseau.

Ce taux est identique la moyenne pour la musique (47%) et pour le théâtre (49%) et pour la danse (48%). Ce taux est plus élevé pour le cirque (68%).

Les réseaux les plus fréquemment cités sont ceux qui regroupent les écoles de cirque (FFEC), la FNEIJMA, la Confédération Musicale de France, les réseaux de MJC... La liste n'a pas de valeur statistique mais elle reflète le rôle qu'ont joué les réseaux (spécialisés notamment) dans la diffusion de l'enquête (cf. intégralité des réponses à cette question ouverte en annexe).

- **La majorité des structures répondantes sont très axées sur les pratiques artistiques**

Quelle part ces pratiques occupent dans l'ensemble de vos activités?

	Eff.	%
Non réponse	6	
Moins de 25%	24	21%
De 26 à 50%	18	16%
De 51 à 75%	10	9%
Plus de 75%	7	6%
100%	56	49%
Total	121	100%

Pour celles qui proposent des ateliers « musique », ces activités représentent :

- 100% de leur activité pour 49% d'entre elles
- Plus des 3/4 de leur activité pour 55% d'entre elles (49% et 6%).

Celles qui sont le plus impliquées sont, logiquement, celles qui emploient le plus grand nombre d'intervenants (cf. paragraphes suivants)

- **L'ensemble des structures répondantes emploie plus d'un millier d'intervenants**

Rappel : nombre d'intervenants par activités

	Nb d'entreprises	Nb d'intervenants	NB moyen d'intervenants
Musique	65	664	10,2
Danse	43	172	4,0
Théâtre	28	48	1,7
Cirque	29	143	4,9
Total	121	1027 ¹²	8,5

Le nombre moyen d'intervenants est spécifique aux différentes disciplines :

- En musique : le nb d'intervenants est sensiblement égale au nb d'ateliers (10 par structure en moyenne) ;
- En danse, il est moitié moindre (4 en moyenne) soit 1 intervenant pour 2 ateliers
- En théâtre, il est 4 fois plus faible (1,7 en moyenne pour 4 ateliers) ;
- En cirque le nb moyen d'intervenants est de 5 par structures. On peut supposer que le nb d'ateliers est au moins égal à 5 compte tenu des spécialités (idem musique).

- **Nombre d'intervenants et effectif des structures**

Certaines structures emploient un grand nombre d'intervenants, notamment en musique du fait notamment de la diversité des disciplines mais également du fait de la taille moyenne des entreprises (plus élevée en musique qu'en danse ou théâtre).

Quel est le nombre d'intervenants en Musique pour 2010/2011?

	Eff.	%
Moins de 5	21	32%
de 5 à moins de 10	9	14%
de 10 à moins de 20	29	45%
20 et plus	6	9%
Total	65	100%

...en Danse

	Eff.	%
Moins de 5	37	86%
de 5 à moins de 15	5	12%
15 et plus	1	2%
Total	43	100%

... en Théâtre

	Eff.	%
Moins de 2	18	64%
2 et plus	10	36%
Total	28	100%

... en Cirque

	Eff.	%
Moins de 2	14	48%
de 2 à moins de 3	6	21%
3 et plus	9	31%
Total	29	100%

¹² - A la question 8 (cf. page20), le nb d'intervenants artistiques repérés est plus élevé : 1405. Tous les IA n'ont donc pas été mentionnés dans le tableau de répartition par discipline ci-dessus. Le nombre moyen est donc en réalité plus élevé (11,8)

- **Un nombre d'intervenants artistiques plus élevé dans les structures spécialisées**

Le nombre d'intervenants est plus élevé dans les associations qui sont axées sur les pratiques artistiques (celles dont le chiffre d'affaires est fortement ou exclusivement dépendant de ces activités).

Quelle part ces pratiques occupent dans l'ensemble de vos activités? / Quel est le nombre d'intervenants en Musique pour 2010/2011? (tableau % colonnes)

Nb d'intervenants ->	Moins de 5	de 5 à moins de 10	de 10 à moins de 20	20 et plus	Total
Part des activités artistiques					
Moins de 25%	45	11	3		17
De 26 à 50%	30	56	7	17	22
De 51 à 75%	10	11	7		8
Plus de 75%				17	2
100%	15	22	83	67	52
Total	100 %	100 %	100%	100%	100%

Ceci est notamment vrai en musique mais moins vrai pour la danse et le théâtre qui ne représentent en général qu'une part plus limitée de l'activité des répondants. C'est également vrai pour le cirque qui est une activité principale, voire exclusive, pour plus de 40% des répondants qui proposent cette activité.

Quelle part ces pratiques occupent dans l'ensemble de vos activités? / Quel est le nombre d'intervenants en Cirque pour 2010/2011? (Tableau : % Colonnes)

Nb d'intervenants	Moins de 2	de 2 à moins de 3	3 et plus	Total
Part des activités artistiques				
Moins de 25%	36			19
De 26 à 50%	14			7
De 51 à 75%	36	20		22
Plus de 75%			38	11
100%	14	80	63	41
Total	100	100	100	100

- **Un faible de taux de CDD chez les professeurs et animateurs techniques mais 50% des animateurs de pratiques artistiques**

La question distingue les types de contrats (CDI-CDD) du statut (Professeur, AT ou autres animateurs intervenants en pratique artistiques).

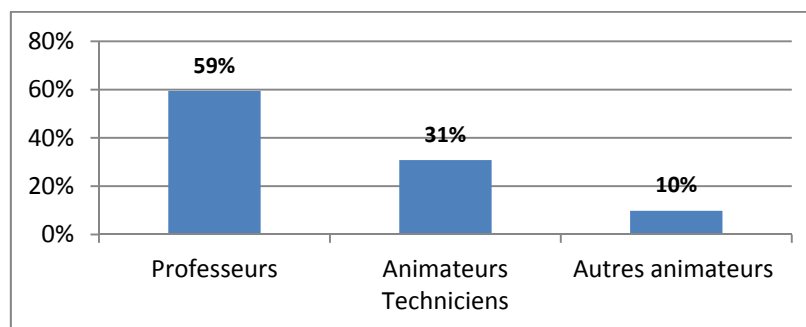
Le type de contrat des intervenants artistiques

Nb des structures répondantes	Nb d'Intervenants artistiques		Taux de CDD	
Nb de Professeurs CDI	58	Nb de Professeurs CDI	681	14%
Nb de Professeurs en CDD	24	Nb de Professeurs en CDD	109	
Nb de AT en CDI	48	Nb de AT en CDI	351	14%
Nb de AT CDD	19	Nb de AT CDD	58	
Nb de Autres interv. CDI	20	Nb de Autres interv. CDI	65	50%
Nb de Autres interv. CDD	23	Nb de Autres interv. CDD	65	

Le total des intervenants repérés par l'enquête est de 1 405¹³ soit une moyenne de 11.8 par structure¹⁴.

Le taux de CDD est 14% chez les Professeurs et les animateurs Techniciens mais de 50% chez les autres animateurs de pratiques artistiques.

Répartition des intervenants artistiques par statuts



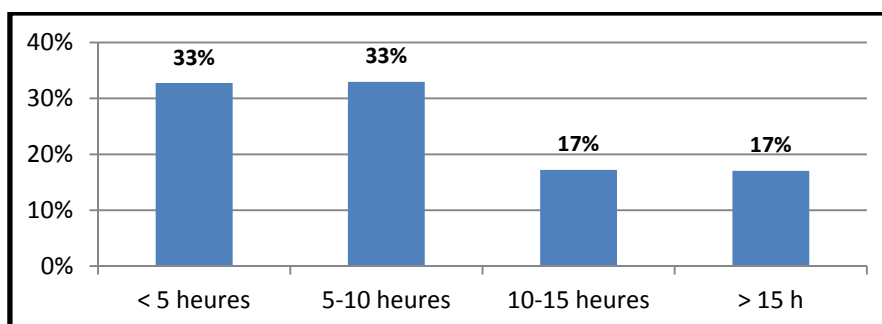
La majorité des intervenants artistiques sont embauchés comme Professeurs (59%), suivi par les Animateurs Techniciens (31%). 10% des intervenants sont des animateurs ne relevant pas de l'annexe IV de la CCNA. Analysées par disciplines, ces données présentent quelques spécificités :

- En **musique**, la répartition par statut est identique à celle de la population totale. En revanche, la part des CDD est plus faible chez les AT (9%) et plus forte chez les autres animateurs (56%).
- En **danse**, la part des Professeurs est plus faible que celle des AT et celle des autres animateurs plus forte (cf. graphique ci-dessous). En revanche, une plus grande part des « autres animateurs » est en CDD (63%).
- En **cirque**, le statut dominant est celui d'AT, suivi par les autres animateurs. Les professeurs sont plus rares. Le taux de CDD est également élevé chez les « autres animateurs » (60%) ainsi que chez les professeurs (34%). Cf. graphique page suivante.

Le nombre d'heures de face-à-face pédagogique

La question portait sur le nombre d'intervenants par tranche de nb d'heures. La répartition est donnée par le graphique page suivante¹⁵.

Répartition des intervenants par tranche d'heures de face-à-face pédagogique



- Près d'un tiers des intervenants ont un nombre d'heures < 5 heures hebdomadaires.
- Un autre tiers se situe entre 5 et 10 heures.

¹³ - Chiffre supérieur à celui fourni par la question 8, qui posait la question de la répartition de ces intervenants par discipline. Certains répondants ont renseigné une question sans nécessairement renseigner l'autre.

¹⁴ - Ce chiffre inclut des intervenants qui ne figurent pas le tableau ci-dessus mais qui ont été mentionnés dans la question 8 (répartition par discipline)

¹⁵ - Rappel : il s'agit des heures dans la structure répondante et non du nb total d'heures cumulées éventuellement sur plusieurs employeurs.

- Le 3e tiers se situe au-delà de 10h.

Les titres ou diplômes des intervenants

La question proposait une liste fermée de 19 titres ou diplômes (plus un « autre »). Il était précisé que chaque intervenant ne pouvait être comptabilisé qu'une seule fois, pour son titre ou diplôme le plus élevé. Cependant, il paraît probable que malgré la consigne, certains aient été mentionnés plusieurs fois.

Cette question était suivie par une seconde question sur le nb d'intervenants ne détenant aucun des diplômes mentionnés (distingués par discipline).

Inventaire et fréquence des titres ou diplômes repérés par l'enquête

	Nombre de structures répondantes	Nb de citations	% sur nb total de citations
DE Musique	40	159	12%
CA Musique	7	12	1%
Certificat de MIMA	2	6	0%
DEFM	10	52	4%
DEM	27	139	10%
CEFM	8	37	3%
DUMI	23	180	13%
Médaille d'or	18	73	5%
CA Danse	4	10	7%
DE Danse	26	40	32%
DEC	2	2	1%
CEC	0	0	0%
DE Théâtre	5	6	14%
CA Théâtre	3	4	9%
Diplôme d'études théâtrales	7	8	18%
DE Cirque	7	12	14%
BPJEPS "Cirque"	14	24	29%
DMA Arts du cirque	1	1	1%
Brevet d'Initiation aux arts du cirque	6	12	14%
Autres titres...	22	143	
. Parmi les intervenants combien n'ont aucun titre... En Musique	47	339	34%
Parmi les intervenants combien n'ont aucun titre... En Danse	19	37	42%
Parmi les intervenants combien n'ont aucun titre ... En Théâtre	10	13	42%
Parmi les intervenants combien n'ont aucun titre... En Cirque	16	35	41%

Remarque : le nombre de citations correspond au nombre d'intervenants titulaires du titre ou diplôme mentionné par l'employeur. Le % de citation (dernière ligne) est calculé sur le total du nb de citation de tous les titres ou diplômes de la discipline (y compris ceux n'ayant aucun titre)

Il faut tenir compte du fait que les employeurs ne connaissent pas toujours précisément les titres des intervenants. Ceci induit nécessairement une certaine sous-estimation du taux de diplômés dans cette question.

Pour la musique :

- Le DUMI, et le DE suivi par le DEM¹⁶ sont les titres cités le plus fréquemment. Rapporté au nb d'intervenants de la discipline repérés globalement par cette question¹⁷, le DE concerne 12% des intervenants musique et le DUMI 13%. Le taux élevé de DE comparé à celui observé dans des enquêtes directes que nous avons menées constitue un biais de l'enquête qui semble liée à la proportion élevée d'associations spécialisées fonctionnant sur le modèle des conservatoires, et dans lesquelles le nombre de DE est plus élevé.

Pour la danse :

- Le DE est cité par 60% des structures enquêtées¹⁸ et concerne 32% des intervenants danse repérés par l'enquête. Ce taux est également élevé comparé à celui observé dans les questions suivantes (celles sur les recrutements ainsi que celles de l'enquête auprès des salariés eux-mêmes).

Pour le théâtre :

- le Diplôme d'études théâtral est le plus fréquemment cité (1/4 des structures et 17% des intervenants)

Pour le cirque :

- C'est le Bpjeps qui arrive en tête : cité par la moitié des structures et concerne 19% des intervenants. Le Biac est cité pour 14% des intervenants.

-

- **Une population d'intervenants musicaux globalement plus qualifiée**

On note par ailleurs un fort taux d'intervenants qui ne sont titulaires d'aucun titre ou diplôme :

- Le tiers des intervenants musicaux ;
- Plus de 40% des intervenants danse, théâtre et cirque.

Ces chiffres doivent être relativisés car le dénombrement des intervenants par discipline est variable selon les questions de l'enquête. Le ratio est donc sujet à caution.

- **La très grande majorité des structures ont recruté des intervenants artistiques au cours des 3 dernières années**

Les recrutements d'intervenants artistiques au cours des 3 dernières années

	Nb entreprises ayant recruté	Taux sur nb total de répondants	Nb intervenants recrutés	Taux sur nb total d'intervenants
Musique	49	75%	218	
Danse Théâtre	19	44%	20	
Théâtre	11	39%	10	
Cirque	19	66%	53	
	98	81%	310	21%

¹⁶ - Diplôme d'Etudes Muscales

¹⁷ - diplômés + non diplômés

¹⁸ - Soit 26 sur les 43 qui ont des activités danse

Le taux d'entreprise ayant recruté sur cette période est élevé en musique (75%des entreprises) et cirque (66%) ; il est un peu plus faible en danse (44%) et en théâtre (39%).

Le nombre d'intervenant recruté se monte à 310, soit 21% du total des intervenants présents en 2010/2011¹⁹.

70% de ces recrutements concerne des intervenants musique.

Le profil des salariés recrutés





L'enquête apporte des précisions sur le profil détaillé des **3 derniers intervenants recrutés** (cf. questionnaire).

- Leur spécialité
- Leur âge et leur sexe
- Le type de contrat (CDI/CDD)
- Le nombre d'années d'expérience pédagogique antérieures
- Les difficultés éventuelles de recrutement

Une base de données spécifique a été reconstituée avec les **253 profils de salariés** renseignés par les entreprises répondantes.

- **Un salarié sur deux recruté est un intervenant musical**

Discipline artistique du salarié recruté

	Eff.	%
Non réponse	10	
cirque	 55	22%
danse	 47	19%
musique	 130	51%
théâtre	 15	6%
Total/ interrogés	253	




Interrogés : 253 / Répondants : 243 / Réponses : 247

Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Le poids des différentes disciplines dans les recrutements est un peu différent de celui observé chez les salariés actuellement en poste. La musique occupe une moindre place (1 recrutement sur 2), le cirque et la danse autour de 1 recrutement sur 5. On note quelques recrutements pluridisciplinaires : théâtre et musique (2 salariés), danse et musique (1 salarié), danse et cirque (1 salarié). Le détail par spécialité pour chaque discipline figure en annexe.

- **Les deux tiers des recrutements se font sur CDI**

Type de contrat

	Eff.	%
Non réponse	 10	4%
CDD	 86	34%
CDI	 157	62%
Total	253	100%

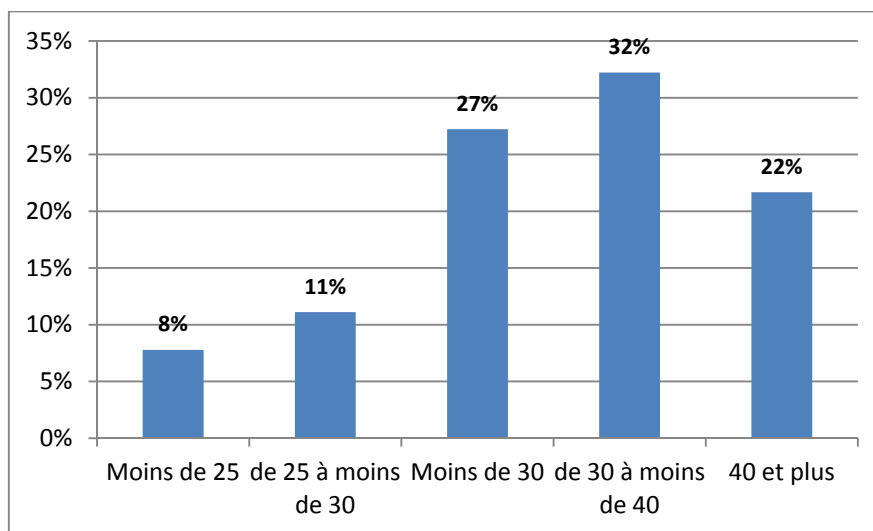
Les deux tiers des recrutements se font en CDI. Ce taux est légèrement inférieur à celui des intervenants déjà dans l'entreprise (cf. page 19).

Ce taux est identique pour les trois disciplines musique, danse, cirque. Il est inférieur pour le théâtre (40 % de CDI).

¹⁹ - Pas de détail par discipline car le nb d'intervenants par discipline est sous-estimé (cf. tableau de synthèse page 2)

- Les recrutés sont plutôt âgés et expérimentés

Les tranches d'âge



Les âges des salariés recrutés sont plus élevés que la moyenne des animateurs de la branche. 55 % ont plus de 30 ans, et 22 % ont plus de 40 ans. La moyenne d'âge des recrutés est de 32,4 ans. Ce sont les musiciens les plus âgés (33,5 ans). Les intervenants recrutés en danse sont plus jeunes (31 ans) ; ceux du cirque également (28,6 ans).

Sexe

	Eff.	%
Non réponse	14	
Femme	114	48%
Homme	125	52%
Total	253	100%

Répartition par sexe est équilibrée. Ceci constitue une spécificité des activités artistiques arts vivants (part d'homme supérieure à celle des autres secteurs de l'animation). La danse fait exception avec taux de recrutement féminin de 74 %.






Diplômes ou titres du salarié recruté

	Eff.	%
Non réponse	69	
DE musique	30	12%
DUMI	14	6%
DEM	28	11%
DEFM	10	4%
CEFM	3	1%
Médaille d'or	13	5%
Certificat de MIMA	2	1%
"BPJEPS spécialité ""activités artistiques""	10	5%
Brevet artistique des techniques du cirque	7	3%
DE cirque	2	1%
CA danse	3	1%
DE danse	22	9%
Diplôme d'études Chorégraphiques (DEC)	5	2%
"DE théâtre	2	
Diplôme d'études théâtres	2	1%
Autres titre	49	20%
Total/ interrogés	253	

La répartition des différents titres ou diplômes est différente de celle fournie par la question page précédente. La part des DE musique, des DE danse et des DUMI est plus faible.

Les questions sont cependant difficilement comparables car elles ne portent pas sur les mêmes populations (salariés en poste dans un cas, salariés nouvellement recrutés dans l'autre). Les flux de recrutement sont par ailleurs différents selon les disciplines : plus élevées en musique qu'en danse et plus encore qu'en théâtre ou en cirque.




Nb d'années d'expérience professionnelle pédagogique antérieure

	Eff.	%
Non réponse	 69	27%
Moins de 5 ans	 76	30%
de 5 à moins de 10	 48	19%
de 10 à moins de 15	 24	9%
15 et plus	 36	14%
Total	253	100%

L'ancienneté moyenne dans l'activité (animation artistique uniquement) est de 8 ans. Elle est plus élevée en danse (10,5 ans), ce qui indique des recrutements d'intervenants ayant déjà une forte expérience²⁰. Dans l'activité cirque au contraire, l'ancienneté moyenne indiquée est plus faible : 5,4 ans.

- **Un recrutement sur 5 est estimé difficile**

Avez-vous eu des difficultés de recrutement sur ce poste ?

	Eff.	%
Non réponse	 10	4%
Non	 187	74%
Oui	 56	22%
Total	253	100%

Un recrutement sur cinq est estimé difficile. Le croisement avec les disciplines ne montre pas de différence significative. En revanche les raisons invoquées pour expliquer les difficultés sont différentes selon les disciplines :

Si oui, lesquelles ?

	Nb	%
Rareté de la qualification en regard du poste ouvert	32	59%
Montant de la rémunération offerte	8	15%
Autres	8	15%
Déplacements/transports	6	11%
	54	100%

Les 3 catégories de raisons les plus fréquemment invoquées sont :

- **L'absence de candidats pour la discipline recherchée** (concerne apparemment toutes les disciplines sauf le théâtre) est la première cause mentionnée ;
- **La rémunération offerte en regard des exigences de qualification ;**
- **La question des déplacements** (surtout en milieu rural...) sont également très souvent invoquées.
- **Parmi les réponses « autres »** figurent quelques réponses sur le trop faible nombre d'heures proposées.

²⁰ - Sous réserve que la question bien été renseignée correctement, c'est-à-dire sans inclure les années de danse antérieures à l'exercice professionnel...

3. L'ENQUETE AUPRES DES SALARIES

3.1 LA METHODOLOGIE

Trois modalités de diffusion du questionnaire ont été utilisées :

- **Questionnaire en ligne** : le lien a été transmis par mail aux 137 salariés volontaires intervenants artistiques repérés dans le panel issu de l'enquête stagiaires de la formation menée depuis 2009.
- **Via les employeurs** : le lien vers le questionnaire « salariés » a été transmis dans le mail envoyé aux employeurs. Il leur était demandé de leur faire suivre ce lien auprès de leurs salariés concernés (intervenants artistiques uniquement).
- **Questionnaire papier** : les mêmes employeurs pouvaient recevoir à leur demande un jeu de questionnaires papier et d'enveloppe T pour la réponse. 970 questionnaires et enveloppes T ont ainsi été transmis aux employeurs qui en ont fait la demande.

Au total **251 questionnaires exploitables ont été reçus** dont :

- 122 par internet ;
- 129 par courrier.

Il n'existe pas de données globales sur cette population permettant de mesurer la représentativité de l'échantillon. Le faible taux de réponse incite néanmoins à la prudence sur l'interprétation des résultats.

Comme pour l'enquête auprès des employeurs, nous soulignons l'existence d'un biais lié au profil des répondants, probablement plus motivés pour répondre lorsqu'ils sont bien intégrés dans la branche, comme le montre leur âge et leur ancienneté plutôt élevée. A contrario, on peut faire l'hypothèse que les plus précaires (faible durée du travail dispersée sur plusieurs employeurs notamment) ont été moins mobilisés par l'enquête.

3.2 LES RESULTATS

Le profil des répondants

- Une grande majorité d'intervenants artistiques musicaux

Quelle est votre discipline artistique et votre spécialité? (Recodage)

	Effectifs	%
Non réponse	1	
Musique	172	69%
Cirque	32	13%
Danse	29	12%
Théâtre	17	7%
Total	251	100%

- Près de 70% des intervenants répondants sont des musiciens. Ce taux élevé est identique à celui observé dans la DADS (cf. page **Erreur ! Signet non défini.**).
- A parts pratiquement égales, arrivent ensuite le cirque et la danse : 12-13% ;
- Les répondants « théâtre » sont peu nombreux : 7%.

1.b. Quelle est votre discipline artistique et votre spécialité? Musique

	Effectifs	%
Non réponse	170	
Piano	17	7%
Violon	8	3%
Guitare	8	3%
Flûtiste	7	3%
Formation musicale (harmonie ?)	7	3%
Chant, Techniques vocales, Chorale	5	2%
Violoncelle	5	2%
Clarinette	4	2%
Eveil musical	3	1%
Harpe	3	1%
Saxophone	3	1%
Basson	2	1%
Batterie	2	1%
Trompette	2	1%
Autres	5	
Mal renseigné	9	4%
Total/ interrogés	251	

Interrogés : 251 / Répondants : 81 / Réponses : 90
 Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Pour la danse, le cirque et le théâtre : trop de non réponses sur la question de la spécialité pour être exploitée.

- Une majorité de femmes dans toutes les disciplines, sauf dans le cirque

	Effectifs	%
Non réponse	3	1%
Un homme	100	40%
Une femme	148	59%
Total	251	100%

Tri croisé Genre/Discipline

	Musique	Cirque	Danse	Théâtre	Total
Un homme	40%	66%	17%	36%	40%
Une femme	60%	34%	83%	64%	60%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

- Dans la musique et le théâtre, les 2/3 des intervenants sont des femmes ;
- Ce taux monte à plus de 80% dans la danse, mais en revanche seul un tiers des intervenants cirque sont des femmes.

• Une population d'intervenants plus jeune dans le cirque et la danse

	Effectifs	%
Non réponse	13	5%
Moins de 25 ans	11	4%
De 25 à 35 ans	87	35%
De 36 à 45 ans	70	28%
46 ans et plus	70	28%
Total	251	100%

Tri croisé : Age/Discipline

	Musique	Cirque	Danse	Théâtre	Total
Moins de 25 ans	5%	3%		7%	5%
De 25 à 34 ans	30%	69%	41%	29%	37%
De 35 à 44 ans	30%	28%	26%	29%	29%
45 ans et plus	34%		33%	36%	30%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Les intervenants constituent une population plus âgée en moyenne que les autres animateurs.

- En moyenne, 42% des intervenants répondants ont moins de 35 ans.
- Les plus de 45 ans représentent 30% des répondants.

Ils sont beaucoup plus jeunes dans le cirque (près des ¾ ont moins de 34 ans) et un peu plus âgés dans la musique (35% ont de moins de 34 ans) une moindre la danse.

• Une ancienneté un peu plus élevée chez les danseurs

Depuis combien de temps travaillez-vous dans la branche de l'animation ?

	Effectifs	%
Non réponse	20	
Moins de 5 ans	33	14%
De 5 à 9 ans	48	21%
De 10 à 15 ans	62	27%
De 16 à 20 ans	35	15%
Plus de 20 ans	53	23%
Total	251	100%

La population d'intervenants a une ancienneté élevée comparée à celle des autres animateurs²¹. Près de 40% a plus de 16 ans d'ancienneté dans la branche. C'est en corrélation avec leur âge moyen également élevé.

²¹ - cf. Synthèse des travaux de l'Observatoire des métiers – Ithaque avril 2010.

La formation professionnelle et les répondants

- Une majorité de répondants titulaires d'au moins un diplôme, titre ou qualification et près d'un sur 2 qui en possèdent plusieurs.

Êtes-vous titulaire d'un diplôme, titre ou qualifications suivantes ?

Question fermée (liste des diplômes proposée par le questionnaire.

Plusieurs réponses possibles .

	Effectifs	%
Non réponse	26	
Autres titres, diplômes ou certifications	121	51%
Médaille d'or	54	24%
DUMI	49	23%
DEM	45	20%
DE Musique	32	14%
DE Danse	15	7%
BPJEPS spécialité "activités du cirque"	13	6%
CEFM	9	6%
DEFM	7	3%
Diplôme d'études théâtrales	5	2%
DE Théâtre	4	2%
Brevet artistique des techniques du cirque	3	1%
Diplôme d'études chorégraphiques(DEC)	2	1%
CA Musique	1	
CA Danse	1	
Certificat d'études chorégraphiques (CEC)	1	
DE Cirque	1	
Total/ interrogés	251	

Interrogés : 251 / Répondants : 228 / Réponses : 368

Pourcentages calculés sur la base des répondants

Plus de 90% des répondants ont indiqué être titulaire d'au moins un diplôme, titre ou qualification. Ce taux est plus élevé que celui fourni par l'enquête auprès des employeurs. Ceci s'explique par le fait que les intervenants qui ont répondu à l'enquête sont les plus insérés professionnellement dans la branche et les plus formés.

- Les réponses se partagent en parts relativement égales entre les diplômes proposés (cf. liste ci-dessus) et les « autres » (cf. recodage ci-dessous)
- En moyenne, les répondants mentionnent 1,6 titre ou diplôme. Presque un répondant sur 2 mentionne plusieurs titres.

Recodage des « autres titres ou diplôme »

	Effectifs	%
Divers diplômes universitaires (musique et théâtre)	35	38%
Autres formations dans le domaine artistique	19	21%
Autres diplômes de l'animation (BEATEP, DEFA, BPJEPS)	15	16%
BIAC	13	14%
Diplôme CMR	10	11%
Total/ répondants	91	

Les « autres » concernent majoritairement les diplômes universitaires (38%) : licences essentiellement et, dans une moindre mesure, maîtrises et masters de musicologie, à l'exception de 3 diplômes de théâtre.

Les diplômes de l'animation (Beatep, Defa, BPjeps) ont également été mentionnés (16% des « autres »²²).

- **Les titres de conservatoire dominant chez les intervenants musicaux et théâtraux, le DE domine chez les intervenants danse, et les formations Biac et BPjeps chez les circassiens**

	Musique		Cirque		Danse		Théâtre		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
DE Musique	33	12							33	9
CA Musique	1								1	
Certificat de MIMA										
DEFM	7	3							7	2
DEM	44	16			1	3			45	12
CEFM	13	5							13	4
DUMI	51	18							51	14
Médaille d'or	53	19					1	5	54	15
CA Danse					1	3			1	
DE Danse			1	3	15	47			16	4
Diplôme d'études chorégraphiques(DEC)					1	3	1	5	2	1
Certificat d'études chorégraphiques (CEC)	1								1	
DE Théâtre	1						3	14	4	1
CA Théâtre										
Diplôme d'études théâtrales							5	24	5	1
DE Cirque					1	3			1	
BPJEPS spécialité "activités du cirque"			13	35					13	4
DMA Arts du cirque										
Brevet artistique des techniques du cirque			3	8					3	1
Autres titres, diplômes ou certifications	72	26	20	54	13	41	11	52	116	32
Total	276	100	37	100	32	100	21	100	366	100

La formation des intervenants musicaux :

- Les titres des conservatoires sont largement dominants : 43%, tous titres confondus (DEFM, DEM, CEFM, médaille d'or...);
- Les titulaires du DUMI représentent 18% de l'ensemble. On peut ajouter à ces derniers les 4% titulaires du titre d'intervenant du CMR (cf. recodage « autres » supra);
- 12% des répondants sont titulaires d'un DE. Un seul répondant est titulaire d'un CA;
- Et 10% d'un diplôme universitaire, essentiellement des licences de musicologie.

La formation des intervenants danse :

- Le DE est le plus souvent mentionné (47%). C'est clairement un biais de l'échantillon qui comprend une plus forte proportion de DE que la population totale d'intervenants dans la branche (cf. l'enquête auprès des employeurs). Le CA, le DEC²³ ne sont mentionnés qu'une fois.
- 41% des autres intervenants sont titulaires de diplômes ou titres « autres ». le recodage de ces réponses ne fait pas apparaître de formations spécifiques de danse (excepté un Staps option danse).

²² - N'entre pas dans ce résultat le Bafa pourtant mentionné par de nombreux répondants.

²³ Diplôme Chorégraphique de Conservatoire

La formation des intervenants cirque

- Le Bpjeps « activités du cirque » et le Biac regroupent chacun 35% des titres et diplômes mentionnés.
 - Le brevet artistique des techniques du cirque 8%
- Au total 29 intervenants sur 37 ont indiqué un titre soit 78%.

La formation des intervenants théâtraux

- Le Diplôme d'études théâtrales (DET) délivré par les conservatoires représente près du quart des réponses
- 14% mentionnent le DE Théâtre ;
- Comme pour la danse, les 52% des autres sont dispersés sur différentes formations non spécifiques au théâtre (dont quelques formations universitaires).

- **Plus de la moitié des répondants ont suivi une formation au cours de ces 5 dernières années**

Avez-vous suivi d'autres formations depuis ces 5 dernières années?

	Effectifs	%
Non réponse	7	3%
Oui	130	52%
Non	114	45%
Total	251	100%

Tri croisé par discipline

	Musique		Danse		Théâtre		Cirque		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
Oui	86	51	16	57	11	69	17	55	130	53
Non	83	49	12	43	5	31	14	45	114	47
Total	169	100	28	100	16	100	31	100	244	100

Les réponses sont assez homogènes selon les disciplines. Les intervenants théâtre sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir suivi d'autres formations (mais effectifs faibles).

Si oui, citez les 2 plus importantes selon vous ?

Le tableau ci-dessous regroupe les les formations citées en N°1 et celles citées en N°2

	Effectifs	%
Perfectionnement des pratiques artistiques	82	41%
Formations diplômantes/qualifiantes	61	30%
Pédagogie	38	19%
Autres	21	10%
Total/ interrogés	251	

Les formations mentionnées le plus fréquemment sont celles de perfectionnement des pratiques artistiques mais également les formations diplômantes/qualifiantes (DUMi, DE, Bpjeps et quelques diplômes universitaires).

Ce sont les circassiens qui sont le plus tournés vers les formations diplômantes/qualifiantes ; les danseurs sont plus souvent portés sur les formations au perfectionnement de leur pratique artistique.

Les intervenants musique mentionnent ces 2 types de formation à parts égales.

Les conditions d'emploi

- Une moitié de répondants déclarent un seul employeur dans l'animation

Combien d'employeur(s) avez-vous aujourd'hui dans la branche de l'animation ?

	Effectifs	%
Non réponse	17	7%
1	125	50%
2 à 3	86	34%
Plus de 3	23	9%
Total	251	100%

- Plus de la moitié des répondants ont 1 seul employeur dans l'animation ;
- Un tiers en a 2 ou 3 et près de 10% en ont plus de 3.

	Musique		Danse		Théâtre		Cirque		Total	
	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C	Eff.	%C
de >=1 à 2	76	47	14	52	10	71	25	86	125	54
de >=2 à 3	45	28	6	22	2	14	2	7	55	24
de >=3 à 4	24	15	4	15	1	7	1	3	30	13
de >=4	18	11	3	11	1	7	1	3	23	9
Total	163	100	27	100	14	100	29	100	233	100

Ce sont les musiciens et, dans une moindre mesure les danseurs qui sont le plus souvent multi-employeurs. En revanche, dans le théâtre comme dans le cirque, le multi-emploi est beaucoup moins développé.

- Un tiers des répondants déclarent avoir un autre employeur hors de la branche animation

Combien d'employeur(s) avez-vous aujourd'hui dans une autre branche ou dans la fonction publique ?

	Effectifs	%
Non réponse	157	63%
1	56	22%
2 à 3	27	11%
Plus de 3	11	4%
Total	251	100%

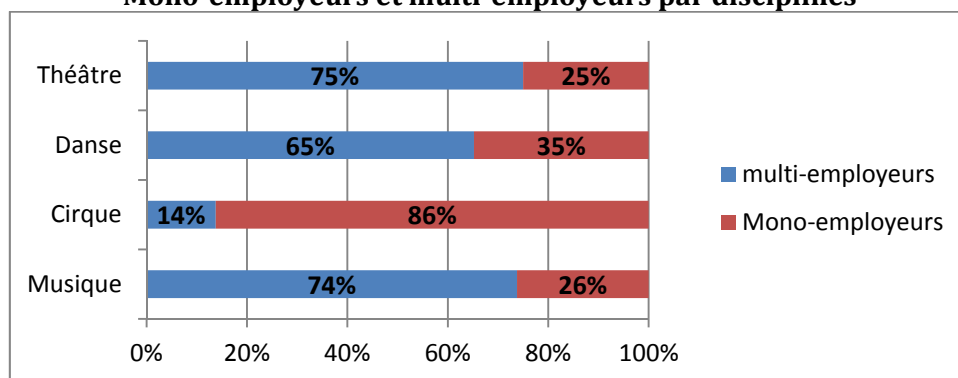
Les 2/3 des intervenants, toutes disciplines confondues, n'ont pas d'employeurs hors du secteur de l'animation. Un tiers en a un et 15% en ont plus d'un.

Parmi le tiers des intervenants qui déclarent avoir un employeur hors de la branche, on note une forte proportion de musiciens.

L'analyse par discipline montre (cf. graphique page suivante) que les multi-employeurs (branche ou hors branche) sont :

- majoritaires dans la musique et le théâtre,
- très minoritaires dans le cirque.
- En danse, la population d'intervenants se répartit de manière égale entre mono-employeurs et multi-employeurs.

Mono-employeurs et multi-employeurs par disciplines



Si l'on croise les 2 questions précédentes, on peut identifier **3 groupes d'intervenants** :

- **Les intervenants n'ayant qu'un seul employeur dans l'animation** (et aucun à l'extérieur): cette catégorie regroupe 75 réponses soit 31% ;
- **Les intervenants multi-employeurs mais exclusivement dans l'animation** : 74 soit 31% également
- **Les intervenants ayant plusieurs employeurs à la fois dans la branche et hors branche** : 94 réponses soit 39% de la population. Cette catégorie, la plus nombreuse dans notre échantillon est composée principalement de musiciens.

- **Une majorité de CDI chez l'employeur principal dans l'animation**

Quel est votre statut chez votre employeur principal dans l'animation?

	Effectifs	%
Non réponse	5	2%
CDI	209	83%
CDD	37	15%
Total	251	100%

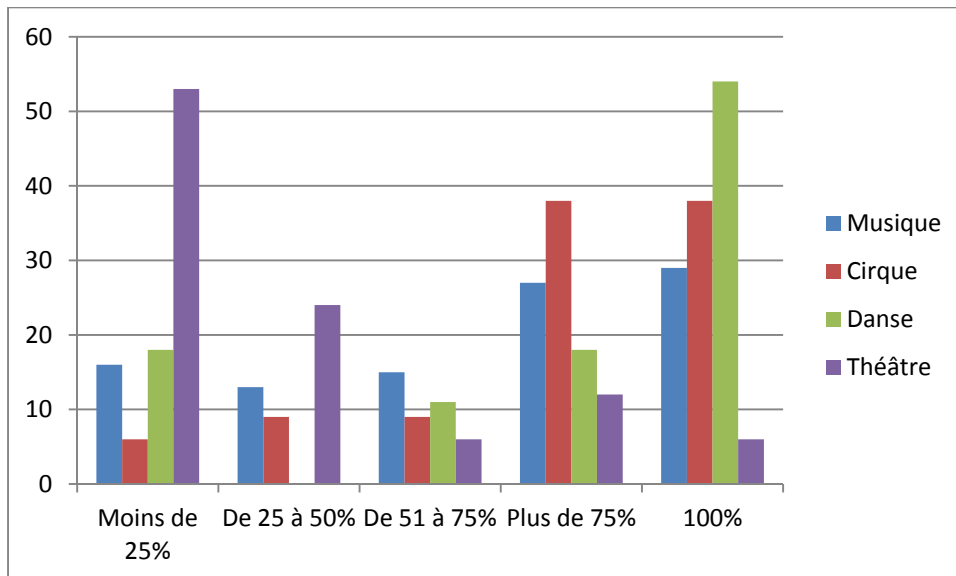
Ce taux est très élevé dans toutes les disciplines (un peu plus faible dans le théâtre mais différence peu significative).

- **L'intervention artistique représente plus de la moitié de l'activité professionnelle pour les 2/3 des répondants, mais ce résultat est à nuancer selon les disciplines**

Quelle part ces animations (dans ou hors branche) occupent-elles dans l'ensemble de vos activités ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	1%
Moins de 25%	43	17%
De 25 à 50%	29	12%
De 51 à 75%	32	13%
Plus de 75%	65	26%
100%	79	31%
Total	251	100%

L'intervention en animation représente la seule activité professionnelle pour un tiers des répondants ; pour un autre tiers, elle représente moins du quart de leur activité.



Total de chaque discipline = 100%

Les différences sont assez marquées par discipline :

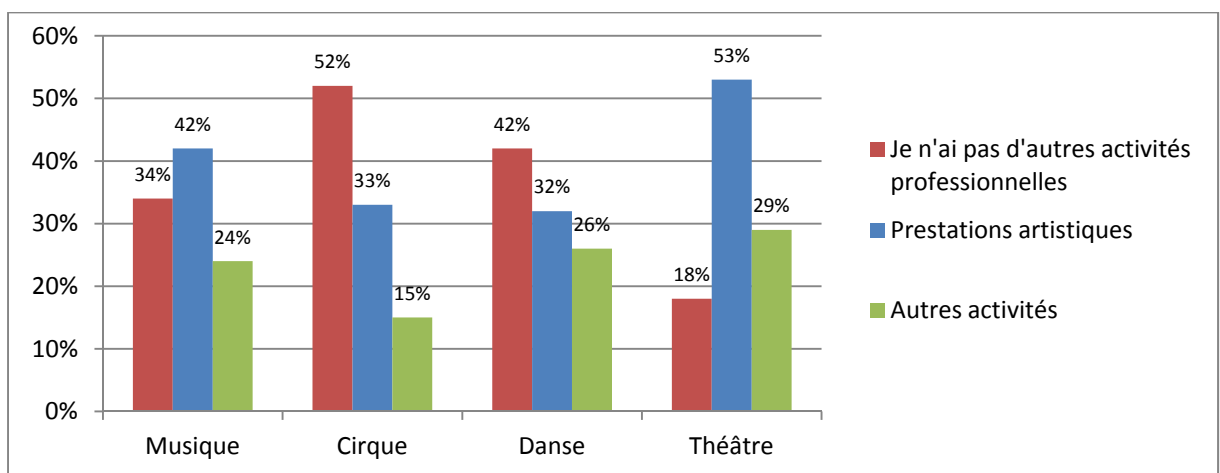
- C'est pour les danseurs que l'activité d'animation occupe la plus grande part de l'activité. Pour 54% d'entre eux, elle représente la totalité de leur activité.
- Les musiciens consacrent au contraire une part plus importante à d'autres activités. Ils ne sont que 29% à consacrer 100% de leur temps à l'intervention en animation. Mais c'est néanmoins la part la plus importante de leur activité.
- A l'opposé, plus de la moitié des intervenants théâtre consacrent moins d'un quart de leur activité à l'intervention artistique dans l'animation, ce qui laisse supposer d'autres activités. C'est que confirme la question suivante.

Avez-vous par ailleurs d'autres activités professionnelles que l'animation ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	
Prestations artistiques	108	43%
Je n'ai pas d'autres activités professionnelles	97	39%
Autres activités	63	25%
Total/ interrogés	251	

Interrogés : 251 / Répondants : 248 / Réponses : 268
 Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Plus de 40% des répondants n'ont pas d'autres activités professionnelles que l'animation avec des différences selon les disciplines



Total de chaque discipline = 100%

La moitié des circassiens n'a pas d'autres activités professionnelles ; 42% pour les danseurs. Dans les 2 autres disciplines la part des autres activités, notamment artistiques est plus importante.

Pour le théâtre, seuls 18% déclarent n'avoir pas d'autres activités professionnelles et 53% déclarent avoir des prestations artistiques.

Pour la musique, 42% ont des activités de prestation artistiques en dehors de l'animation.

- **Le calendrier scolaire rythme l'activité de la majorité des intervenants**

Vos interventions artistiques dans la branche sont-elles organisées sur une base permanente ou un cycle scolaire ?

	Effectifs	%
Non réponse	5	2%
Calendrier scolaire	198	79%
Activité permanente	48	19%
Total	251	100%

A l'exception des circassiens, le calendrier scolaire rythme l'activité professionnelle de la très grande majorité des intervenants (80% à 90% des réponses mais seulement 29% pour le cirque).

- **Tous employeurs confondus seuls 16% des intervenants approche le temps complet pédagogique dans l'animation**

Combien d'heures pédagogiques hebdomadaires avez-vous fait en 2010/2011?

1 - Chez votre employeur principal ?

	Effectifs	%
Non réponse	35	
Moins de 5 heures	34	16%
De 5 à 9 heures	35	16%
De 10 à 14 heures	42	19%
De 15 à 19 heures	45	21%
De 20 à 29 heures	49	23%
30 heures et plus	11	5%
Total	251	100%

On remarque très peu d'emploi à plein temps chez l'employeur principal, mais néanmoins près de la moitié des répondants sont employés pour plus de 15 heures chez leur employeur principal. A contrario, près d'un tiers font moins d'une dizaine d'heures.

2- Tous les employeurs confondus ?

	Effectifs	%
Non réponse	98	
Moins de 5 heures	10	7%
De 5 à 9 heures	18	12%
De 10 à 14 heures	18	12%
De 15 à 19 heures	17	11%
De 20 à 29 heures	65	42%
30 heures et plus	25	16%
Total	251	100%

Remarque : n'ont répondu à cette question que les intervenants ayant un ou plusieurs employeurs hors de l'animation. Ceci explique le taux élevé de non réponse.

- **Les intervenants musique et théâtre ont moins d'heures pédagogiques en moyenne que les danseurs et les circassiens chez leur employeur principal**

	Musique	Cirque	Danse	Théâtre	Total
Moins de 5 heures	14	7	8	60	16
De 5 à 9 heures	18	4	17	20	16
De 10 à 14 heures	20	18	25	7	20
De 15 à 19 heures	23	14	25	7	21
De 20 à 29 heures	22	39	17	7	23
30 heures et plus	3	18	8		5
Total	100	100	100	100	100

En revanche, intervenants en musique et en théâtre sont plus souvent multi-employeurs que les danseurs et les circassiens. Ils parviennent au bout du compte à un nombre d'heures comparable mais en cumulant les heures chez leurs différents employeurs. C'est ce que montre la comparaison du nombre d'heures pédagogiques entre les intervenants mono-employeurs et multi-employeurs :

Moyenne du nombre d'heures pédagogiques

	Intervenants mono-employeurs	Intervenants multi-employeurs
Nb d'heures employeur principal	16,6 h	12,3 h
Nb d'heures tous employeurs confondus		19,4 h

Le tableau montre que :

- Les mono-employeurs ont un nombre d'heures moyen supérieur à celui des multi-employeurs chez leur employeur principal. Ceci paraît logique car c'est très certainement ce qui leur permet de rester mono-employeur contrairement aux multi-employeurs qui ont moins d'heures chez leur employeur principal.
- Au total, ces derniers parviennent à un nombre d'heures moyen supérieur en cumulant les postes (19,4 heures).

SYNTHESE DE L'ETUDE

Les pratiques artistiques de loisirs ont connu un fort développement ces 20 dernières années. L'enquête du ministère de la culture sur les pratiques culturelles des français²⁴ montre en particulier la part importante prise par les arts vivants dans ce développement des pratiques amateurs.

› Les entreprises

Les entreprises de la branche animation s'inscrivent pleinement dans cette évolution ; les activités artistiques intéressent une part importante de la branche : l'étude estime à 2000 le nombre des associations concernées en 2011, soit entre 16% et 17% de l'ensemble de la branche. Elles emploient environ 10 000 intervenants en équivalent Temps plein, soit 10% des effectifs de la branche.

- 40% à 50 % de ces entreprises sont des associations à vocation culturelle « généralistes » : les activités artistiques sont diverses et s'intègrent parmi d'autres activités de développement ou de loisirs : MJC, Maisons de Quartier, Maisons pour tous, amicales, associations culturelles ...
- 50% à 60% environ sont au contraire des structures « spécialisées » dans une discipline : école de musique, de danse, de cirque... les écoles de musique sont de loin les plus nombreuses dans cette catégorie.

Ces associations sont d'une taille supérieure à la moyenne de la branche : près des ¾ ont plus de 10 salariés (effectifs physiques). Ce sont les « généralistes » qui sont les plus grandes en taille mais certaines écoles spécialisées en musique offrent un grand nombre d'ateliers et ont par conséquent un effectif important.

› Les intervenants artistiques

Le nombre moyen d'intervenants, toutes disciplines confondues est de 8,5 par entreprise.

La musique domine largement l'ensemble des activités, tant en nombre de structures concernées qu'en nombre d'intervenants (70%), suivi par la danse (20%), le cirque (8%) et le théâtre (2% des intervenants).

Les emplois des intervenants artistiques sont le plus souvent à durée indéterminée (CDI) et relèvent pour la majorité d'entre eux de l'annexe 1 de la CCNA (statut de Professeur ou Animateur Technicien) ; ils sont en revanche pour leur très grande majorité à temps partiel. Les salariés sont donc pour les 2/3 d'entre eux multi-employeurs, soit au sein de la branche animation soit au-delà (fonction publique territoriale notamment).

Tous employeurs confondus, le nombre d'heures d'intervention pédagogique est de 16,6 heures moyen pour les « mono-employeurs ». Les « multi-employeurs » parviennent à cumuler 19,4 heures hebdomadaires en moyenne.

Les intervenants ont souvent d'autres activités, notamment des prestations artistiques, et plus particulièrement les musiciens et les intervenants théâtre.

Les intervenants ont à la fois une antériorité dans la pratique de leur art, une ancienneté professionnelle et un âge moyen plus élevé que les autres salariés de la famille animation. Les

²⁴ Enquête sur les pratiques culturelles et médiatiques des français, *cultures études*, 2011-7, DEPS, Ministère de la culture, 32p.

musiciens et les intervenant en théâtre sont plus âgés en moyenne que les danseurs et les intervenants du cirque.

› **L'état des lieux et les besoins de formation identifiés**

Les titres, diplômes ou certifications professionnelles sont présentent une assez grande diversité : Diplômes d'Etat, brevets d'Etat, brevets fédéraux, diplômes de conservatoires,... Certains attestent d'un niveau de pratique et de maîtrise de la discipline artistiques par l'individu ; d'autres sont au contraire centrés sur l'enseignement de la discipline.

L'enseignement de certaines disciplines est réglementé totalement (le cirque) ou partiellement (la danse) ; d'autres ne sont pas soumises à une réglementation particulière (la musique et le théâtre). Ces réglementations ne sont par ailleurs pas spécifiques à la branche animation. Elles concernent les activités, indépendamment des cadres conventionnels ou économiques dans lesquelles elles s'exercent (public, privé lucratif ou non lucratif).

Dans le champ de l'animation, l'enquête tente d'estimer la part des salariés titulaires ou non d'un titre de formation parmi la vingtaine de titres les plus courants dans ces disciplines (diplômes ou autres certifications). Les estimations varient selon qu'elles sont issues de l'enquête « employeurs » ou de l'enquête « salariés », mais on peut globalement estimer que :

- la part de titulaires de titres ou certifications est élevée en cirque et en théâtre.
- Elle est également élevée en musique mais une grande diversité de titres dont la plupart attestent plutôt d'un niveau de pratique que d'un niveau de formation à l'enseignement ou à l'animation.
- Elle est plus faible en danse, discipline pour laquelle une part importante des activités ne sont couvertes par aucun titre ou certification reconnu.

Au-delà de cette approche globale, l'étude montre une situation assez contrastée. On note :

- Une assez grande diversité de titres ou certifications, de niveau et de finalité assez différents, allant du Diplôme d'Etat au brevet fédéral en passant par les diplômes de conservatoires et les diplômes universitaires dont l'importance est croissante.
- En musique et en danse -et dans une moindre mesure en théâtre-, le dispositif est fortement marqué par la logique des diplômes d'Etat, des titres de Conservatoires ainsi que par les règles de la Fonction Publique Territoriale. Les titulaires de DE et a fortiori de CA sont d'ailleurs aspirés par les postes de la FPT au détriment de l'animation.
- Mais on observe ces dernières années un développement de titres qui visent plus spécifiquement l'enseignement et l'animation dans le champ des pratiques amateurs ou du milieu scolaire et péri-scolaire (musique actuelle, musique à l'école, danse autres que celles couvertes par le DE...). On note également le fort développement de l'offre de formations universitaires, professionnelles ou générales qui sont plus souvent utilisées comme un complément de formation plutôt que comme des formations professionnalisantes (en musique et théâtre notamment).
- Cette abondance apparente de certifications masque en réalité des niveaux de formation qui peuvent être très variables au sein de la population d'intervenants, avec un contraste fort entre une partie des salariés fortement diplômés (titulaires de DE voire de CA notamment), et une autre partie au contraire sans aucun titre ou certification reconnue. C'est cet écart qui peut être jugé problématique pour la branche et qui pose clairement la question de la professionnalisation des salariés qui n'ont pas ou peu de titres.

Par ailleurs, l'étude permet de repérer **des besoins en formation continue** qui sont déjà en partie couverts par les pratiques actuelles de formation. Les salariés enquêtés affirment tous l'importance de la formation continue pour entretenir et enrichir leur pratique professionnelle. Les besoins exprimés tels qu'ils ressortent des enquêtes sont les suivants :

- **La pédagogie**, en lien avec le type de pratiques et de publics spécifiques à la branche. C'est un thème qui concerne toutes les disciplines mais qui est plus affirmée en musique et en danse. En musique une offre de formation existe déjà au sein de la branche. En danse cela paraît plus problématique car l'offre dans ce domaine ne semble pas aussi développée.
- **Approche des pratiques en lien avec des publics spécifiques** : publics handicapés, petite enfance, milieux carcéral...
- **Diversification des pratiques artistiques** : beaucoup d'intervenants souhaitent maîtriser une palette plus large de discipline pour élargir leur champ d'intervention et leur développer leur employabilité.
- **Gestion, administration, législation**, dans une logique d'acquisition de compétences complémentaires
- **Gestion de projets culturels, production de spectacle...**

Aux côtés de ces besoins qui relèvent de la diversification et l'enrichissement des compétences, on note également un besoin fréquemment exprimé de formations diplômantes, notamment :

- Dans le domaine du cirque (en direction du Bpjeps essentiellement) ;
- Dans le domaine de la danse et de la musique : en direction du DE ou de l'EAT – qui permet l'accès à la formation du DE pour la danse. Mais l'absence de diplômes adaptés pour la plupart des styles de danse qui sont pratiqués dans la branche limite fortement l'intérêt des intervenants pour des formations diplômantes dans ces disciplines.

Pour la musique, le théâtre et le cirque, l'offre de certification qu'elle soit diplômante ou qualifiante apparaît suffisante.

Pour la danse, la mise en place d'une formation diplômante ou qualifiante pour les disciplines qui ne sont pas concernées par l'actuelle réglementation ²⁵ est en débat actuellement. Au-delà des enjeux institutionnels qui occupent une place importante dans les échanges sur cette question, il nous paraît utile de verser au débat en cours quelques enseignements qui peuvent être tirés des enquêtes.

1 – **Le besoin est reconnu par tous d'un minimum de formation** là où il n'existe aucune référence. Mais beaucoup craignent également de se voir imposer une certification qui serait à la fois obligatoire et d'un niveau élevé. Elle se situerait alors hors de portée de la plupart des intervenants actuels qui ont souvent des parcours d'autodidactes fondés sur une pratique mais aucun bagage théorique.

2 – **La diversité des styles, des écoles, des méthodes, rend difficile un approche de la formation par type de danse**, à l'image de ce qui s'est fait pour le DE ; plus de 50 styles de danse différents ont été recensés par la FFD dans son inventaire de 2008. En revanche un **socle de compétences communes** pourrait être facilement identifié qui pourrait concerner tous les types de danse. Il porterait par exemple sur des domaines tels que la sécurité, la législation, des bases en physiologie, la pédagogie... son contenu pourrait être modularisé et ainsi accessible à la VAE d'une part, articulé avec des certifications de niveau plus élevé d'autre part (DE du Ministère de la culture ou DEJEPS de Jeunesse & Sports) pour ceux qui souhaiteraient construire un parcours vers le niveau II par la suite. Le format adapté à ce type de certification est le CQP. La branche serait alors associée sa construction.

²⁵ - le décret 1989 instituant le DE pour les 3 disciplines « classique, contemporain, jazz. §

3 - Sa visibilité serait d'autant forte auprès du public, des employeurs et des intervenants eux-mêmes que cette certification serait commune à tous les types de danse. Ceci n'interdirait pas d'ajouter un module spécifique à tel ou tel style de danse, à condition toutefois de regrouper les styles pour ne pas multiplier les options (3 ou 4 options comme le préconise le projet de CQP porté par la FFD).